



N° 002 /TDR/C/KLE/CTFC/CR1400/RM/2019

Kaélé, le 2/07/2019

**TERMES DE REFERENCE POUR LA PREPARATION DES TRAVAUX DE TERRAIN : TROUAISSON DANS LE SITE DU PROJET DE REBOISEMENT 1400 DE LA COMMUNE DE KAELE**

Date :	13/07/2019
Durée :	7 Jours
Lieu :	Commune de Kaélé
Objectif principal :	Reboiser 50 hectares avec les espèces <i>Acacia nilotica</i> et <i>Acacia senegal</i> dans la localité de GOUSSOR Commune de Kaélé pour la première année
Chef de l'activité	SALI Moise
Equipe de l'activité	Le chargé du reboisement ; 02 conseillers municipaux de la localité ; 01 représentant du chef de village ; L'animateur communal
Logistique	Véhicule de liaison Petit matériel roulant
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	<b>1 795 000 FCFA soit 1 545 000 sous financement ACFCAM et 250 000 pour la Commune</b>
Références Plan indicatif de mise en œuvre de l'Action	<b>Composante 2</b>
	<b>Résultat 2.1</b> <b>Activité 2.1.4 : Préparer le terrain et mettre les plants en terre ;</b> Défricher la parcelle, ouverture des lignes de plantation, chercher les jalons et faire le piquetage, effectuer les trouaissions.
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « <b>Reboisement 1400</b> » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	<b>Commune de Kaélé</b>

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR<sup>1</sup>, qui s'articule autour de l'APVFLEGT<sup>2</sup>. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

(i) <sup>1</sup> PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) <sup>2</sup> APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"



Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Kaélé et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu une opération de reboisement de 50 hectares dans la localité de GOUSSOR pour la première année d'où l'objet du présent TDR.

## **2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION**

L'objectif principal de cette activité est de reboiser 50 hectares de zone dégradée dans la localité de Goussor pour la première année.

### **2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Réaliser les opérations de trouaison
- Organiser une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et égalité entre les hommes et femmes.

## **3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL**

L'activité de reboisement va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au quotidien.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique. Par la suite, répartir les tâches par groupe de travail ; effectuer le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, organiser les formations.

A la faveur de la mission de sensibilisation, les populations seront organisées par le chargé du reboisement 1400 au regard des atouts que disposent les différentes composantes en terme de main d'œuvre pour les activités relatives aux différentes étapes de création d'une plantation. Une convention régissant la collaboration et la commune de Kaélé sera signée.

La réalisation des opérations de trouaison doit respecter les dimensions des fouilles: 40 cm x 40 cm x 40 cm ; afin d'ameublir le sol pour une meilleure reprise du plant mis en terre.

Aussi, pendant les opérations de trouaison, une réunion de sensibilisation des parties prenantes sera organisée sur la promotion des droits et l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette rencontre sera animée par la société civile des droits et des libertés en 03 jours.

## **4. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- Au moins 20.000 trous creusés ;



- Au moins 01 réunion de sensibilisation est organisée.

## 5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport des opérations de trouaison ;
- Liste de présence des manœuvres ;
- Fiche de décharges des opérations de trouaison ;
- Procès verbal d'exécution des travaux de trouaison ;
- Attestation de service fait ;
- Photos ;
- Rapport des réunions de sensibilisation des parties prenantes.

## 6. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES (Période du 13 au 20 juillet 2019)

Pour réaliser cette activité sur le temps imparti, environ 150 jeunes gens issus des villages riverains seront recrutés et formés à cette tâche.

Activité	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7
Trouaison							

## 7. BUDGET DE L'ACTION TROUAISON

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCAM	Commune
<b>1 . Opération de trouaison</b>						
Confection des fouilles	Trous	20.000	75	1.500.000	1.500.000	0
<b>Sous total 1</b>				<b>1.500.000</b>	<b>1.500.000</b>	<b>0</b>
<b>2. Acquisition du matériel</b>						
Pioches	U	20	2500	50.000	0	50.000
Barre à mine	U	20	7000	140.000	0	140.000
Pelle beche	U	20	3000	60.000	0	60.000
<b>Sous total 2</b>				<b>250.000</b>	<b>0</b>	<b>250.000</b>
<b>3. Sensibilisation des parties prenantes</b>						
Perdiem Représentant de l'OSC	H/J	03	15 000	45 000	45 000	0
<b>S/Total 3</b>				<b>45.000</b>	<b>45.000</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>				<b>1 795 000</b>	<b>1 545 000</b>	<b>250 000</b>

Le budget de la présente activité est estimé à : **1.795.000** (Un million sept cent quarante cinq mille franc CFA) soit **1 545 000** (Un million cinq cent quarante cinq mille franc CFA) pour financement de l'ACFCAM et **250 000** (deux cent cinquante mille francs CFA) comme quote part de la Cimmune de Kaélé.

**Le Maire**

